



CHARTE RÉGIONALE D'ENGAGEMENT

Pour les Ligues et Comités
Régionaux de
Provence-Alpes-Côte-d'Azur

**SPORT
SANTÉ
BIEN-ÊTRE**

1. Préambule

Cette charte vient en complément des engagements fédéraux et ne s'y substitue en aucun cas.

2. Cadre : Une dynamique collective au service de la santé de tous

Le Sport-Santé s'inscrit dans une politique publique de prévention et de promotion de la santé par l'activité physique. Le Sport Santé Bien-Être vise la prévention et l'amélioration de la qualité de vie par une activité physique régulière, encadrée, ouverte à tous, sans condition médicale. Le Sport sur Prescription Médicale, quant à lui, s'adresse aux personnes atteintes de maladies chroniques ou en ALD. Il est prescrit par un médecin et encadré par des professionnels spécifiquement formés.

Dans cette perspective, les Ligues et Comités Départementaux de la région Sud PACA sont appelés à s'engager, par la présente charte, dans une démarche collective et responsable pour sensibiliser, mobiliser et accompagner leurs clubs dans la mise en œuvre et le développement d'offres d'activités physiques adaptées, accessibles et sécurisées.

3. Engagements internes

- Intégrer le Sport-Santé / Bien-Être dans les orientations de la structure.
- Encourager et soutenir les clubs pour initier ou renforcer des projets Sport-Santé.
- Accompagner les éducateurs sportifs qui se distinguent du sport traditionnel.
- S'engager dans une démarche de collaboration avec les Maisons Sport Santé locales pour faciliter l'accès et le suivi des pratiquants.
- Former les dirigeants et encadrants aux enjeux du Sport Santé.

4. Engagements externes

- Participer activement à la dynamique territoriale du Sport Santé Bien Être
- Valoriser les structures du mouvements sportifs qui s'engagent dans cette démarche auprès du grand public et des institutions de référence ARS et DRAJES
- Participer à la diffusion des informations, à la visibilité du dispositif et à la mise en réseau avec les partenaires locaux (santé, collectivités...).

En partenariat avec :



5. Obligations

La structure signataire s'engage à :

- Inciter, mettre en œuvre et maintenir une offre Sport Santé conforme aux obligations et aux bonnes pratiques, au sein des clubs.
- Identifier et soutenir les actions mises en place sur son territoire.
- Promouvoir les politiques Sport Santé de sa fédération.
- Produire un bilan à mi-parcours (2 ans) et en fin de période (4 ans).



6. Soutien proposé

Le CDOS, le CROS et ses partenaires ARS et DRAJES, s'engagent à :

- Labelliser les structures proposant des sections Sport Santé Bien Être et Sport sur Prescription Médicale.
- Mettre à disposition des ressources (outils de communication, sensibilisation, formation, bonnes pratiques).
- Proposer une fois par an à une demi-journée organisée par le CROS et les CDOS pour faire un point d'évaluation collectives des actions engagées ou des difficultés rencontrées.
- Intégrer les actions dans les dispositifs régionaux et/ou nationaux Sport-Santé.



Cette coopération permet d'assurer un suivi de qualité, une cohérence des actions, et une reconnaissance mutuelle des engagements pris en lien avec les institutions de référence l'ARS et la DRAJES.



En signant cette charte, la structure affirme sa volonté de s'impliquer activement dans le développement du Sport-Santé et du Sport-Santé Bien-Être sur son territoire. Elle s'engage à sensibiliser, informer et mobiliser les clubs afin de les accompagner vers une offre d'activités physiques adaptées, accessibles et bénéfiques pour la santé de tous.

La charte est conclue pour une durée de 4 ans à compter de sa signature.



7. Conditions de résiliation

Celle-ci peut être résiliée à tout moment sur simple demande écrite de la structure auprès du CROS, celui-ci peut résilier cet engagement unilatéralement si la structure ne remplit plus les conditions générales de cette charte.



Signature:

Ligue _____

Représentant: _____

Fonction: _____

Fait à : _____ Le / /

Signature et cachet:



En partenariat avec :



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

